



Communauté de Communes du  
**Caudrésis - Catésis**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

-----

**SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2018 - 18h30**

**Délibération N°2018/076**

**Date de convocation : 12 septembre 2018**

**Nombre de conseillers en exercice : 74**

**L'an deux mille dix-huit, le 26 septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Boussières, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.**

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulery

Clary

Déhéries

Élincourt

Estourmel

Fontaines-en-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubart

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvillios

Villers-Outréaux

Walcourt-Salvigny

**Etaient présents (51 titulaires - 4 suppléants) :**

Alexandre BASQUIN

Hubert DEJARDIN

Laurent LOIGNON

Brigitte ROLAND-BEC

Dominique LAMOURET

Frédéric BRICOUT

Bernard POULAIN

Francis STOCLET

Gilles PELLETIER

Jean-Marc GOSSART (S)

Karine ELOIR

Annie DORLOT

Serge SIMEON

Michel HENNEQUART

Didier BLEUSE

Augustine NOIRMAIN

Maurice DEFAUX

Pascal ROELS

Daniel FIEVET

Vincent WAXIN

Yannick HERBET

Jean-Pierre THIEULEUX

Thierry WALEMME (S)

Agnès BERANGER

Denis COLIN

Liliane RICHOMME

Sandrine TRIoux

Pierre LAUDE

Bertrand LEFEBVRE

Charles BLANGIS

Joseph MODARELLI

Pascal FOULON

Laurence RIBES

Jacky DUMINY

Daniel CATTIAUX

Henri QUONIOU

Jean-Paul CAILLIEZ

Jean-Félix MACAREZ

Pierre Henri DUDANT

Christian PECQUEUX

Francis LEBLON

Didier BONIFACE

Pierre LEVEQUE

Alain RIQUET

Gérard TAISNE

Franck BINET (S)

Didier SORRIAUX (S)

Laurent COULON

Isabelle PIERRARD

Janine TOURAINNE

Francis GOURAUD

Daniel BLAIRON

Véronique NICAISE

Stéphane JUMEAUX

Axelle DOERLER

**Membres excusés (4) :**

Jacques OLIVIER - Nathalie GAVE - Christian PAYEN - Alban BAJODEK,

**Membres absents (6) :**

Jean Claude GERARD - Marc DUFRENNE - Marc PLATEAU - Pascal LEVEQUE - Pascal COUELLE - Jean - Pierre RICHEZ -

**Membres ayant donné procuration (9) :**

Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN - Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET - Régine DHOLLANDE à Didier BONIFACE - Anne - Sophie MERY DUEZ à Frédéric BRICOUT - Brigitte PRUVOST à Liliane RICHOMME - Martine THUILLIEZ à Bernard POULAIN - Alain GOETGHELUCK à Gérard TAISNE - Bruno MANNEL à Serge SIMEON - Chantal WAYEMBERGE MAILLY à Daniel FIEVET

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

## Objet : Attribution de compensation 2018 (CLECT)

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant que la Communauté de Communes est un EPCI à FPU

Vu le rapport de la CLECT approuvé par les communes membres de la Communauté le 22 janvier 2018, approuvant la minoration des attributions de compensation pour les collectivités qui n'ont pas opté pour une coupure de l'éclairage public de 23h à 5h

Vu la délibération 2016/161 du Conseil Communautaire en date du 19 décembre 2016 fixant les montants des attributions de compensation en vigueur pour 2017.

Vu la délibération 2017/085 modifiant les attributions de compensation pour les communes de Beauvois-en-Cis, Bertry, Ligny-en-Cis dans le cadre de la petite enfance.

Monsieur le Vice-Président propose :

- arrêter les attributions de compensation comme suit :

COMMUNES	AC 2017	Réintégration 2018 MMS* délibération 2017/086	Maintien éclairage public sur 10 mois	AC 2018
AVESNES-LES-AUBERT	293 359		-16 965	276 394
BÉVILLERS	20 549		-1 582	18 967
CARNIÈRES	56 223		-3 091	53 132
CAUDRY	9 087 942	28 882	-78 690	9 038 134
ESTOURMEL	-1 255		-2 035	-3 290
FONTAINE-AU-PIRE	43 378		-3 200	40 178
SAINT-VAAST-EN-CAMBRÉSIS	-23 278		-2 604	-25 882

\*Maitre-nageur sauveteur

**Mandate** les communes à prendre une délibération concordante.

*Cf exemple projet de délibération commune*

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 28 septembre 2018 et de la publication le 28  
Septembre 2018,

Pour expédition conforme  
Beauvois-en-Cis, le 28 septembre 2018

Vu,

Le Président,  
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS  
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAI ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

COMMUNES	<b>EXEMPLE PROJET DE DELIBERATION N°2018/ Objet: Attribution de compensation 2018 (CLECT)</b>
----------	---

**Exposé :**

Les travaux menés par la CLECT du 22 janvier 2018 proposent :

- De modifier les charges d'éclairage public des communes ayant fait part de la volonté de maintenir l'éclairage public nocturne.

Considérant la délibération 2016/161 du Conseil Communautaire en date du 19 décembre 2016 fixant les montants des attributions de compensation en vigueur pour 2017.

Considérant la proposition formulée dans le rapport de la CLECT du 22 janvier 2018 : De modifier les charges d'éclairage public des communes ayant fait part de la volonté de maintenir l'éclairage public nocturne.

Considérant la délibération communale XXXX/XX actant le principe de maintien de l'éclairage public

Considérant la proposition des charges transférées au titre du maintien de l'éclairage public pour notre commune à savoir XXXX €

Considérant que la fixation des attributions de compensation libre est soumise à l'approbation des communes,

**Après en avoir délibéré le conseil municipal**

Approuve le montant des attributions 2018 à hauteur de XXXX € pour la commune